

RETABLE

35000149

Retable de la chapelle

- Situation dans l'édifice :

Choeur.

- Composition de l'autel :

Autel précédé d'un emmarchement à deux degrés, d'un tombeau d'autel de plan rectangulaire, à élévation évasée, surmonté de deux gradins.

- Emplacement exact de l'ensemble autel-retable :

Adossé au mur.

- Liaison autel-retable :

Position de l'autel : inséré dans le retable.

Position du retable par rapport à l'autel : retable fixe derrière l'autel.

- Matériaux :

Autel : marbre gris rose veiné mauve et blanc. Gradins en bois.

Retable : l'ensemble est en tuffeau sauf les colonnes en marbre rose et l'amortissement en bois.

- Eléments communs au retable et à l'autel

Décor : le décor du devant d'autel est de type différent du retable mais la structure (bases, corniches) est en accord parfait avec le retable (il forme corps avec le soubassement).

Date : exécution simultanée.

- Modifications de structure de l'ensemble : ./.- Catégorie de retable : Retable avec profondeur- Sous-catégorie : retable sculpté et peint

Retable de la chapelle

- Désignation typologique : Retable architecturé avec ordre.

- Liaisons avec le cadre

architectural : intégration sans modifications, conformité au cadre
(de structure et de décor);

encombrement : en largeur, partielle; en hauteur, retable haut, de demi-hauteur; en profondeur : retable à avancée.

- Dimensions

L. totale :
H. : Cf Dimensions de l'édifice.
P. totale : 62 centimètres (retable)

Tombeau :

H. : 98 centimètres.
L. : 229 centimètres.
P. : 72 centimètres .
H. degrés : 30 centimètres.
H. lavabo : 44 centimètres.
L. : 25 centimètres.

Retable :

H. socle : 112 centimètres.
H. corniche : 115 centimètres.
H. base : 125 centimètres
H. piédestaux : 47 centimètres.
H. base : 12 centimètres.
H. corniche : 8,5 centimètres.

Entrecolonnement : 200 centimètres.

Colonnes :

H. totale : 220 centimètres.
H. fût : 195 centimètres.
H. base : 9,5 centimètres.
H. chapiteau : 118 centimètres, L. : 32 centimètres.
L. base : 30 centimètres.
D. du fût au sommet : 20 centimètres
D. du fût à la base : 22,5 centimètres.

avancée minimum des colonnes par rapport aux pilastres : 10 centimètres.

ailerons : L. max. 48 centimètres.

- Matériaux. polychromie

Degrés : bois

Tombeau :

- * bâti:marbre gris rose,
- * panneaux : marbre rose,
- * moulures : marbre blanc,
- * dessus d'autel : bois,
- * pierre d'autel : schiste,
- * gradins : bois gris clair et moyen, décor doré.

Tout le reste du retable, sauf les colonnes en marbre rose et l'amortissement en bois, est en tuffeau.

Pilastres : imitation marbre rose.

Ailerons : idem.

Volutes des ailerons : imitation marbre blanc veiné gris

Chapiteaux et bases dorés.

Entablement et anges : imitation marbre blanc, veiné gris. Pâles dorées.

coeur : rouge et décor doré; croix : imitation marbre blanc et veiné gris.

- Description :

Divisions verticales : deux colonnes ioniques.

Divisions horizontales : deux degrés

Soubassement avec autel adossé.

Au premier niveau :

piédestaux,

Retable de la chapelle

colonnes,
fronton,
anges d'amortissement.

baie : une seule baie occupe toute la hauteur du premier niveau au-dessus de deux gradins d'autel encastrés entre les piédestaux.

A - Autel:

Tombeau de plan rectangulaire, élévations obliques (gainé).

Bâti de marbre.

Base moulurée avec ressaut d'angle (retrait arrondi au droit des deux montants d'angle antérieurs en quart de rond).

Corniche moulurée avec mêmes ressauts.

a) faces latérales : simple table saillante de marbre rose veiné mauve et blanc;

b) devant d'autel : grande table saillante monolithe de marbre rose veiné mauve et blanc, orné d'un décor plaqué en marbre blanc : motif central circulaire mouluré (de l'intérieur vers l'extérieur : doucine, bandeau, cavet).

Au centre une Croix de Malte bordée d'un cavet.

De part et d'autre un cadre de même type dont trois côtés sont parallèles aux côtés de la table, le quatrième concentrique au cadre circulaire.

Gradins : bois.

Deux gradins à panneau antérieur à arasement simple en retrait pris dans la masse, raccord par filet torique, orné de motifs en bas-relief; petit médaillon ovale central à remplissage végétal, relié à une série d'enroulements végétaux en C alternés, eux-mêmes reliés par une tigelle droite.

Le gradin supérieur a trois motifs de même type.

Retable de la chapelle

Un troisième gradin pratiquement détruit jouait le rôle de soutien au tableau central (relief de guirlandes festonnées).

B - Retable

a) Soubassement

L'autel occupant la presque totalité de la largeur du corps central, seul apparaît le socle des colonnes, et le retour de soubassement des pans biais. Les socles ont une base et une corniche moulurée, prolongeant celles du tombeau identiques. Dans l'angle aigu formé par les deux socles est encastéré un lavabo, de plan circulaire, à décor de deux rangs de godrons et culot inférieur floral (grenade et feuilles).

b) Premier niveau :

* Piédestaux des colonnes et des ailerons en retour :

. Piédestaux des colonnes : plan rectangulaire, à petit côté frontal. Base et corniche moulurées (Cf croquis). Sur chaque face une table saillante à moulure à retour;

. Piédestaux des ailerons : plan rectangulaire à grand côté frontal. Base et corniche prolongeant celles des piédestaux des colonnes.

* Colonnes : colonne à fût galbé et lisse. Chapiteau ionique à 4 faces identiques (un rang d'oves et rais de coeur; volutes affrontées aux angles; tailloir incurvé à feuille centrale - enroulements très découpés et profonds -). Base : Cf croquis .

Derrière ces colonnes se trouvent des pilastres lisse de même type que les colonnes (chapiteau sans le rang d'oves).

* Baie centrale : Tableau central rectangulaire à découpe supérieure en doucine, encastéré dans une feuillure de l'encadrement incurvé à retour.

Retable de la chapelle

Le sommet de la découpe est constitué de trois claveaux sur lesquels sont sculptées deux têtes d'anges (Cf rubrique décor figuré) dans une gloire en demi-relief avec raccord en bois sur le cadre du tableau (Cf notice du tableau).

En retour deux ailerons à volutes : volute supérieure correspondant au chapiteau, volute inférieure plus importante, de plan oblong, avec enroulement sur la tranche, d'une grande feuille et tigelle à pistil en grains, cette dernière s'encastant dans le rouleau de la volute.

Sur la tranche : chute de fleurettes sous la volute supérieure.

* Entablement : décrochement central formant fronton.
Entablement continu à architrave, frise et corniche.

- architrave à trois bandeaux et frise nue, interrompue sur la largeur de la baie;

- corniche profonde à enroulements avec affrontement central à un médaillon ovale (la face inférieure de cet ensemble comporte 3 balustres)

Cette corniche possède des denticules interrompues au centre par le relief des trois balustres.

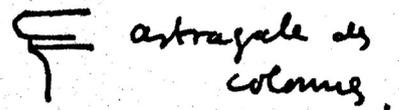
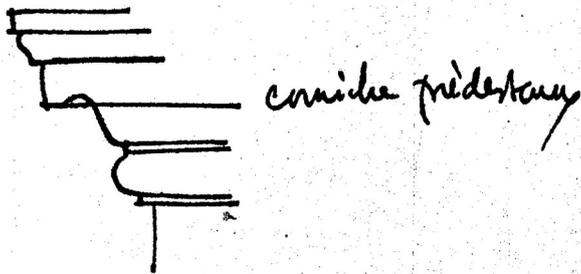
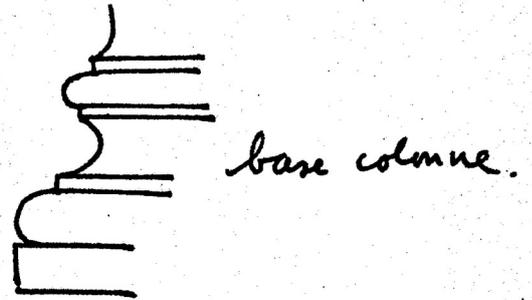
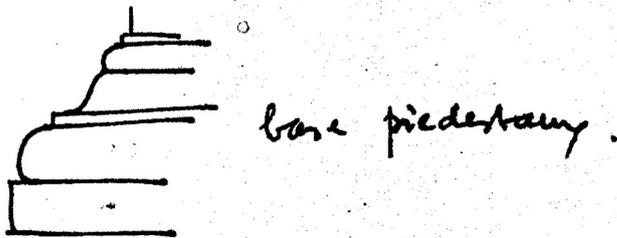
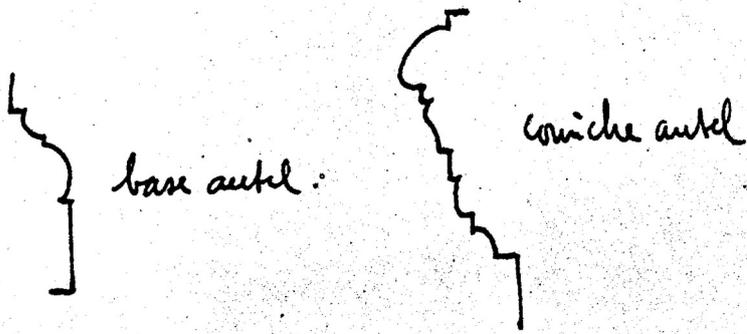
* Amortissement : au droit des colonnes, des angelots assis (cf notice), au centre un coeur soutenant une croix; la tranche du coeur est englobée dans des motifs végétaux très découpés; sur la face antérieure un cartouche; à la base du coeur un rang de godrons arrondis, formant noeud; au sommet, également des godrons.

- Décor figuré :

Cf notice particulière.

- Datation :

Cf tableau central.



35 POLIGNE

LE BOIS - GLAUME
DEMEURE (chatou)
RETABLE de LA CHAPELLE

35.01
39.05

Décor figuré du retable de la chapelle

Ce décor comprend :

A - Un tableau sur toile occupant la baie centrale et représentant l'Assomption,

B - Deux angelots sculptés en ronde-bosse sur l'entablement dans l'axe des colonnes.

35000150

Décor figuré du retable de la chapelle

A - TABLEAU CENTRAL DU RETABLEI - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

Type d'oeuvre : peinture intégrée à un retable.

Genre : peinture religieuse.

Thème : Assomption.

2 - Localisation

Baie centrale du retable.

3 - Support

a) Forme : toile rectangulaire verticale.

format : paysage.

Dimensions : H. 224 centimètres,

L. actuelle 122 centimètres (L'originelle
supérieure de quelques centimètres : toile cassée - Cf état de conservation)Réduction des dimensions : couche picturale
visible sur la partie clouée au revers du châssis (réduction d'une dizaine de
centimètres en hauteur, probablement moins grande en largeur).

b) Matériau : toile de lin de couleur écru.

Structure rugueuse, très rêche.

Texture serrée.

Nature du tissage : toile unie.

Assemblage : trois lés assemblés bord à bord.

Mode de fixation : toile montée sur châssis et fixée au
revers du châssis par des clous (sur
montants, et traverses inférieure et
supérieure).

c) Toile en mauvais état de conservation.

Toile en état de décomposition (texture rêche, couleur assombrie, friabilité aux endroits usés et cassés.

Altérations de même type visibles au revers : toile cassée au ras du revers des montants; déclouée au revers des traverses (toile usée, trouée et friable).

Pas de moisissures.

d) Type de châssis : châssis en bois de châtaignier, à surface lisse, constitué de deux montants et trois traverses, dont l'une médiane; renforcement par deux entretoises verticales dans l'axe médian. Assemblages par tenon et mortaise.

Dimensions du châssis :

- * H. 214 centimètres,
- * L. 122 centimètres,
- * L. montants 10,5 centimètres,
- * L. traverses inférieure et supérieure 12 centimètres,
- * L. traverse médiane 6 centimètres,
- * Ecartement entre traverses médiane et inférieure 94 centimètres,
- * L entretoises verticales
 - supérieure : 7 centimètres,
 - inférieure : 6 centimètres.

Aspect du châssis :

- * Eraflures sur les montants; profonde rayure oblique à hauteur du quart inférieur du montant droit (accidents de pose),
- * éclatement léger du bois sur la partie gauche de la traverse médiane,
- * profond coup de rabot (ou outil similaire) ayant laissé une trace concave chevauchant la tranche supérieure et le revers de la traverse inférieure, dans sa gauche

4 - Encadrement

- a) Cadre indépendant, à panneaux arasés sur la face postérieure.
b) Forme rectangulaire verticale, avec couronnement, taillé dans la masse, dessinant une découpe supérieure en doucine sur la face antérieure du cadre, et empiétant symétriquement sur la toile.

Dimensions :

- * H maxima (couronnement compris) 231 centimètres,
- * H minima 227 centimètres,
- * L 135 centimètres,
- * E maxima (couronnement) 8 centimètres,
minima 6 centimètres.
- * L Montants et traverses 6,5 centimètres,
- * H du couronnement 30 centimètres.

Ouverture rectangulaire verticale, avec empiètement en doucine du couronnement sur la partie supérieure de la toile.

Dimensions de l'ouverture

- * H 214 centimètres (maxima),
188 centimètres (minima).
- * L 122 centimètres.

c) Matériau : bois de chêne peint et doré

Assemblages des montants et traverses par coupes d'onglet, avec un renfort d'assemblage, aux quatre angles, sur les parties postérieures et latérale du cadre.

d) Décor

. Montants , traverse inférieure et parties latérales de la traverse supérieure moulurés, de l'extérieur à l'intérieur du cadre, en

- cavet (rebord extérieur du cadre),
- talon allongé (face antérieure du cadre),
- filet torique et cavet (rebord intérieur du cadre).

. Face antérieure (talon) décoré en bas-relief d'un motif continu en C alternativement opposés, reliés par de petites glyphs.

Motifs d'angles en bas-reliefs : palmette biseau très allongée, masquant la coupe d'onglet.

. Couronnement : nuée soulignée et accostée de rayons en fort relief sur le champ de la traverse et prolongeant ingénieusement le motif de pierre surmontant la baie (angelots et départ de nuée rayonnante) assurant ainsi la parfaite intégration du tableau à son environnement.

Couleurs : nuée brun foncé, sur apprêt blanc; montants et traverses : fond blanc, servant d'apprêt à la dorure des motifs.

Partie dorsale du cadre : sans décor, non peinte.

e) Bon état de conservation. Peinture et dorure légèrement écaillées et ternies.

f) Moyens de fixation : deux clous sur la tranche de chaque montant.

Traces de clous sur la tranche inférieure du cadre.

Cadre actuellement détaché de son support (dévastation récente de la chapelle).

5- Technique

Procédé technique : peinture à l'huile.

Sur enduit rougeâtre imprégnant la toile, couche préparatoire ocre, avec plâtre entrant dans la composition.

Revers de la toile non protégé.

Absence de vernis.

Mauvais état de conservation de la couche picturale :

- . craquelures fines étendues à toute la surface,
- . clivage et pulvérisation (localisation le long des cassures et usures) ayant entraîné des lacunes,
- . effacement et dégradation des coloris; peinture ternie, pâlée et salie.

6 - Inscription

Inscription très effacée dans la partie inférieure gauche de la toile (sur le montant du cercueil de la Vierge) : Signature en lettres majuscules et date soulignée, peintes en or viré au jaune pâle

BAZIRAY PINXIT

I 7 4 8

7 - Description

* Thème : Assomption de la Vierge.

1- Description iconographique : Vierge s'élevant, au-dessus de son cercueil ouvert, assise sur une nuée et soutenue au niveau des jambes par deux jeunes anges, la tête d'un troisième ange apparaissant derrière l'un d'entre eux. Au-dessus, dans les nuées, une tête d'angelot ailé à droite et à gauche du tableau (celle de droite à un niveau plus élevé).

2- Schéma de composition : composition centrée sur la Vierge, placée au milieu du tableau et occupant une surface plus importante que celle des autres personnages. Elle forme, avec les deux anges qui la soutiennent, un schéma triangulaire dont elle occupe le sommet. Au-dessous, un axe horizontal (cercueil) barrant toute la largeur du tableau. De part et d'autre, deux axes verticaux latéraux (colonnettes de nuées et têtes d'angelots). Au-dessus, trouée (fond de ciel).

La composition s'ordonne, en outre, en deux niveaux très inégaux :

- Niveau inférieur (1/7 de la Hauteur du tableau) : cercueil de la Vierge;
- Niveau supérieur (6/7 de la Hauteur du tableau) : personnages sur fond de ciel et nuées.

3 - Description détaillée

a) niveau inférieur

cercueil béant occupant le bas du tableau sur toute sa largeur; le cercueil, légèrement de biais, est représenté dans le sens de la longueur, tête vers la droite. Un suaire déployé recouvre le montant latéral du cercueil.

Décor figuré du retable de la chapelle

b) niveau supérieur

b1 - Attitudes

* Groupe central

. Vierge assise

de face sur un nuage, tête levée de trois quarts vers la droite du tableau et auréolée d'un limbe lumineux, yeux au ciel, main droite sur la poitrine et bras gauche levé, main ouverte. Genou et pied droits surélevés. Attitude mouvementée et pathétique.

. Jeunes

anges ailés, en vol, soutenant la Vierge au niveau des jambes. Ange de gauche : corps de trois quart vers la Vierge, tête détournée de trois quarts dans la direction opposés; bras tendu en oblique descendante, soutenant la Vierge; jambe droite à la verticale (genou fléchi, pied pointé vers le bas); cuisse gauche à l'horizontale, genou gauche fortement fléchi, jambe vue en raccourci vers l'avant, plante du pied présentée. Ange de droite : corps, tête et jambes de profil. Tête levée vers celle de la Vierge; bras tendu en oblique descendante, soutenant la Vierge; jambe droite à la verticale, genou légèrement fléchi, pied pointé vers le bas. Jambe gauche (visible derrière la jambe droite à partir du mollet) à l'horizontale vers l'arrière, pied légèrement pointé vers l'arrière. Derrière la tête de l'ange de gauche : tête d'un troisième ange, axée de trois quarts vers le centre du tableau.

* Têtes d'angelots dans

les nuées : Visages de trois quart vers le centre du tableau, et légèrement inclinés vers l'avant (visages en raccourci). Ailes se croisant sur la poitrine (droite : 1 seule aile visible).

b2 - Anatomie et vêtements

* Anatomie classicisante

. Vierge :

anatomie un peu lourde; corps (sans déformations aux formes très pleines, buste court, membres ronds, mains fines; visage sanguin, charnu; léger bourrelet sous le menton. Bouche étroite et sinueuse. Cheveux longs, ondulés.

. Anges :

visages joufflus du type de celui de la Vierge. Corps longiligne (déformation en longueur chez l'ange de droite) et détails anatomiques moins poussés - compte tenu de l'effacement du tableau. Cheveux mi-longs légèrement bouclés.

Décor figuré du retable de la chapelle

* Vêtements :

. Vierge : robe

longue à encolure ronde dégagée et échancrée, manches étroites. Ceinture plate. Manteau à lourd drapé gonflé, couvrant le bas du corps, la pliure du coude droit, et flottant en arrière du côté gauche du corps. Tête et pieds nus.

. Ange : tuniques

courtes et flottantes aux contours imprécis, découvrant bras et cuisses.

b3 - Représentation de l'espace,

lignes, modelé.

Respective rendue

avec assez peu de bonheur dans le cercueil rendue surtout par les raccourcis, les déformations anatomiques dues à la position des personnages : jambe gauche, en raccourci, d'un ange du groupe central; main levée de la Vierge; têtes d'angelots.

Cinq plans peu différen-

ciés :

- . cercueil,
- . groupe central,
- . tête d'ange
- . têtes d'angelots
- . arrière-plan

visible derrière ce groupe,

ailés,

du ciel.

Dessin à contours fondus, et

prédominance des lignes sinueuses à l'intérieur du schéma de composition. Modèle : ombres fortes, avec peu de dégradés, mais peu nombreuses.

b4 - Couleurs

Teintes dominantes clai-

res (et, en outre, très pâlies) : bleu, rose et jaune d'or.

Couleurs locales :

- . Fond bleu

nuancé, nuées ocre-jaune,

nuancé (bords clairs, cavité sombre),

bleuté,

rosées, allant du rose très soutenu (joues) à l'ocre jaune ou brun (ombres). Bouches rouge vif; cheveux brun clair (Vierge) ou blond cendré (anges).

Vierge : robe rose vif, ceinture dorée, manteau bleu de Prusse; Anges : tuniques dorées, ailes gris-blanc; Angelots : ailes bleu de Prusse.

. cercueil brun

. suaire blan c-

. personnages :

Chairs

Vêtements:

RETABLEII - HISTOIRE DE L'OEUVRE1 - Auteur

Tableau signé BAZIRAY

2 - Date

Tableau daté 1748 (ce qui date approximativement le retable; la chapelle est datée 1747).

3 - Lieu d'exécution ./.4 - Conditions d'exécution

Tableau exécuté à l'occasion de la commande du retable
(commanditaire probable : François Olivier Drouet, Seigneur du Bois-Glaume de
1683 à 1765 - Cf documentation -)

5 - Provenance

Tableau intégré au retable (cadre épousant la forme de la
baie; couronnement du cadre prolongeant le motif du fronton du retable)

Fonction votive.

RETABLEB - STATUES d'ANGELOTSI - DESCRIPTION1 - Dénomination et titre

Catégorie : ronde-bosse,
Désignation : deux statues,
Typologie : élément de décor de retable,
Thèmes : angelots.

2 - Localisation, fonction actuelle

Statues placées sur l'entablement du retable, dans l'axe des colonnes. Fonction décorative.

3 - Dimensions, format

H. : 0, 90 mètre,
L. : 0, 45 mètre,
Pr. : 0, 30 mètre,
Long. aile : 0,45 mètre,
Long. palme : 0,50 mètre à 0,55 mètre.

4 - Matériau

Tuffeau à surface régulière.
Accessoire en bois.
Dos sculpté.
Assemblages :

- . avant-bras rapportés,
- . aile collé au corps.
- . Palme glissée dans une main.

Fixation au support :
non visible.

5 - Polychromie

Polychromie paraissant originelle : pierre peinte de veines bleu-gris (imitation marbre). Aile et accessoire dorés.

RETABLE6 - Support

Retable.

7 - Inscription, marques, cachets . / .8 - Etat de conservation

Bon état de conservation, sauf assemblage faible de l'avant-bras gauche de l'ange de gauche (l'avant-bras, rapporté, a pivoté autour du tenon ou de l'armature de fixation).

9 - Thème : angelots.

Attitudes : angelots assis symétriquement en position antifrontale, dans une attitude vivante et gracieuse : buste et tête(levée) de face, bassin, jambes et pied axés de trois quart vers l'extérieur de la composition.

- Position des jambes : une jambe (côté extérieur de la composition) écartée sur la côté et légèrement repliée en arrière; l'autre jambe fléchie dans la même direction, genou levé, talon reposant sur l'entablement du retable, pied pointé vers le haut.

- Position des bras en contrapposto par rapport à celle des jambes. Bras détachés de la masse du corps, et axés l'un de face (bras correspondant à l'intérieur de la composition), l'autre vers l'intérieur de la composition.

. Bras axé de face : coude très légèrement détaché du corps et fléchi; avant-bras tendu en avant, à l'horizontale, main refermée autour de la tige d'une palme, à hauteur de la taille;

. bras correspondant à l'extérieur de la composition : détaché de la masse du corps, et tendu en oblique ascendante (coude légèrement fléchi) de trois quarts vers l'intérieur de la composition, main refermée à hauteur du visage, les deux mains de chaque personnage se trouvant dans le même axe vertical : la palme devait être, à l'origine, tenue à deux mains.

Anatomie enfantine de type classique, très soignée. Corps longilignes et potelés, aux proportions élégantes. Membres ronds, bien proportionnés. Détails : pectoraux modelés, ventre rond, épaules légèrement saillantes, nombril en relief au creux d'un bourrelet horizontal au modelé doux. Bourrelets creusés aux poignets et sur la face postérieure d'une cuisse.

Visage carré au contour adouci. Front haut, bourrelet au-dessus de l'arcade sourcilière, yeux allongés, bien écartés (paupières en relief, iris et pupilles peints, cerne partant du coin interne de l'oeil et délimitant l'arrondi des joues très charmues. Nez légèrement retroussé, à arête arrondie, ailes évasées et narines creusées au trépan. Bouche entr'ouverte, étroite; lèvres charmues, commissures légèrement tombantes et bien creusées (lèvre supérieure retroussée, lèvre inférieure soulignée d'une moue). Menton rond, léger double-menton. Oreilles petites et attachées en arrière du visage.

Cheveux mi-longs partagés par une raie de côté, formant un cran au-dessus du front, et encadrant le visage en deux masses à trois étages de mèches bien découpées, ondulées vers l'arrière du crâne.

Vêtements, accessoires

- Linge drapé en plis souples et volumineux; une extrémité (côté externe de la composition) couvre la cuisse et l'aine, et passe entre les jambes; l'autre extrémité, retombant près de la cuisse levée, dénude ce côté du corps.

- Une seule aile, côté interne de la composition; déployée horizontalement; bien détachée de la masse du corps (attache fine); ligne sinieuse; traitement en pennons imbriqués; chaque pennon est détaillée en plumes rendues par incisions.

Accessoires

Palme à la main.

RETABLEII - HISTOIRE DE L'OEUVRE10 - Auteur . attributions

Oeuvre de l'atelier ayant exécuté le retable. Très bonne qualité.

11 - Date

Datation approximative : 1747 (date de la chapelle) - 1748 (date du tableau du retable).

12 - Provenance

Atelier régional ?

13 - Conditions d'exécution

Oeuvre commandée avec le retable. Commanditaire probable : François Olivier Drouet, seigneur du Bois Glaume de 1684 à 1765 (Cf documentation).

14 - Etapes de la création ./.15 - Fonctions successives

Oeuvre prévue pour occuper son emplacement actuel.

Table des figures :

Fig.37	vue générale	C1. 68.35.262 V
Fig.38	détail: volutes, angelots	C1. 70.35.1227 V
Fig.39	détail: colonne, chapiteau	C1. 70.35.1226 V
Fig.40	détail: angelot	C1. 68.35.263 V
Fig.41	détail: lavabo	C1. 68.35.264 V

35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Retable
FIG. 37 Vue generale

Cl. Inv. Artur 68 35 262 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Retable
FIG.38 Detail :
volutes et tetes d'angelots
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1227 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)

CHATEAU : CHAPELLE

Retable

FIG. 39 Detail : colonne et chapiteau

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1226 V



35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Retable
FIG.40 Detail : angelot

C1. Inv. Artur 68 35 263 V



35 POLIGNE Bois Glaume (Le)
CHATEAU : CHAPELLE
Retable
FIG. 41 Detail : lavabo
Cl. Inv. Artur 68 35 264 V

